

# Termes de référence

## *Extension et optimisation de la base de données et du site web OBSTER*

*www.bd-obster.org*

-----

### **1 – Contexte**

#### **Qu'est-ce que la plateforme ou observatoire OBSTER ?**

Administrée par le CED : Centre pour l'Environnement et le Développement, la plateforme ou observatoire OBSTER est caractérisée par le couplage d'une application webmapping et d'une base de données spatiale permettant l'analyse de l'occupation et l'utilisation du sol au Cameroun. Elle rassemble des données sur les différents usages des terres dans les secteurs forestiers, miniers, agro-industriels en passant par les grandes infrastructures. L'observatoire fournit un cadre d'analyse des menaces existantes et potentielles sur les forêts et les terroirs villageois, il est à la fois un outil de suivi permanent mais aussi un outil de plaidoyer stratégique du fait de son accessibilité au large public et de sa vulgarisation auprès des communautés et Organisations de la Société Civile (OSC).

La plateforme ou observatoire OBSTER est divisée en 3 parties :

**La BIBLIOTHEQUE OBSTER** : Elle stocke de nombreux documents (lois, décrets, articles, rapports) accessibles en consultation libre et en téléchargement. Elle analyse également certains cas spécifiques de conversions de terres forestières ayant eu lieu récemment au Cameroun. Elle comporte un espace forum de discussion.

**La CARTOGRAPHIE OBSTER** : Elle présente le positionnement des données géographiques collectées pour chacun des secteurs analysés par l'observatoire. Ces données consultables via une carte interactive en ligne sont mises à jour quotidiennement et sont accessibles en téléchargement libre.

**Le SIGNALEMENT OBSTER** : Il permet à chaque utilisateur de la plateforme de positionner une observation immédiate, instantanée sur un fond de carte du Cameroun, de manière à informer les autres utilisateurs sur une situation ou un problème quelconque ayant attiré aux thématiques analysées.

### **2 – Objectifs**

L'objectif principal du consultant est d'étendre la base de données OBSTER à 3 pays supplémentaires en plus du Cameroun : (Centrafrique, Congo, Gabon) et d'optimiser sa gestion en back office pour faciliter le travail des administrateurs de la plateforme. Il est question d'améliorer l'utilisation de certains outils en ligne (front office) directement accessibles par les utilisateurs de l'observatoire et de renforcer les compétences techniques des administrateurs.

### **3 – Description de la prestation**

Le travail à effectuer est divisé en 2 phases distinctes :

- 1<sup>ère</sup> phase : Extension et optimisation technique des applications OBSTER ;
- 2<sup>ème</sup> phase : Renforcement des capacités des administrateurs ;

## **Description de la 1<sup>ère</sup> phase : Extension et optimisation technique des applications OBSTER**

La 1<sup>ère</sup> phase s'étend sur 15 jours à compter de la signature du contrat. Elle consiste à optimiser l'administration et l'utilisation des 3 applications OBSTER (Bibliothèque, Cartographie et Signalement).

### ***Concernant la Bibliothèque OBSTER :***

- 1- La bibliothèque OBSTER concerne actuellement uniquement le Cameroun. Le consultant doit reproduire le site actuel de pour les pays suivants : Centrafrique, Congo, Gabon. Il sera question d'ajouter au sein de la page d'accueil de la bibliothèque un menu déroulant permettant de basculer d'un pays à un autre. Au sein chacune des pages d'accueil de la bibliothèque OBSTER pour chaque pays, il indiquera le nom du pays au niveau du titre ainsi que dans la barre d'adresse.
- 2- Le consultant doit améliorer la fonction « Rechercher » disponible au sein de chacune des pages de la Bibliothèque. Actuellement les documents téléchargeables ne sont pas répertoriés et accessibles via l'outil « Rechercher ». L'outil concerne uniquement les textes inscrits directement au sein d'une page web et non les documents que l'on peut télécharger. Il est question ici de faciliter la recherche des documents par les utilisateurs. Ceux-ci doivent pouvoir renseigner au sein de la rubrique « Rechercher » n'importe quels mots clés appartenant à un document téléchargeable en ligne et obtenir une liste de tous les documents contenant ces mots mêmes mots clés de manière à retrouver le document voulu.
- 3- Le consultant doit ajouter sur chaque page de la bibliothèque, ainsi que pour chaque article un icône « Partager » permettant de partager le lien de la page ou de l'article via les applications de messagerie du type « Yahoo mail » « Hotmail » et « Google mail » ainsi que via certains réseaux sociaux notamment « Facebook », « Twitter », « Instagram » et Pinterest ».

### ***Concernant la cartographie OBSTER :***

- 4- Le consultant apportera si nécessaire une assistance technique à l'administrateur de la cartographie OBSTER. L'application doit recevoir les nouveaux shapefiles des pays supplémentaires suivants : Centrafrique, Congo et Gabon.

### ***Concernant le Signalement OBSTER :***

#### ***Coté utilisateur***

- 5- Lorsque l'utilisateur veut signaler une observation au sein de la plateforme de signalement, il doit utiliser l'outil « Ajouter une observation », puis ensuite cliquer sur la carte à l'endroit où se situe l'observation qu'il a relevé. Le consultant doit ajouter à la petite main blanche (qui indique le positionnement de la souris) une information-bulle attachée qui mentionne le texte suivant : « cliquez sur la carte à l'endroit où se situe l'observation » lors de la procédure d'ajout d'une observation.
- 6- Lorsque l'utilisateur signale une observation, il renseigne la description de celle-ci au sein d'une fenêtre ouverte pour la circonstance. Au sein de cette fenêtre, il est question d'ajouter une rubrique concernant la date ou période des faits relatés. Cette rubrique sera renseignée par l'utilisateur qui connaît la date à laquelle les faits se sont passés. Il doit pouvoir indiquer une date antérieure à la date du jour puisqu'il relate des faits qui se sont déroulés dans le passé.

- 7- Toujours au sein de la même fenêtre permettant de renseigner les caractéristiques d'une observation, le consultant doit ajouter une rubrique supplémentaire concernant la date de mise en ligne de l'observation. Cette rubrique doit être renseignée de manière automatique par l'application, sans que l'utilisateur ne puisse la changer. Elle doit ensuite être visible par les autres utilisateurs lorsqu'ils cliquent sur une punaise indiquant une observation présente sur la carte.
- 8- Toujours au sein de la même fenêtre permettant de renseigner les caractéristiques d'une observation, le consultant doit ajouter deux rubriques supplémentaires « Pays » et « Région » juste au-dessus de la rubrique « Département » qui existe déjà. Cet ajout est indispensable du fait que la plateforme de signalement stockera progressivement des punaises pour 3 nouveaux pays de la sous-région : La Centrafrique, le Congo et le Gabon. Ces 2 nouvelles rubriques permettront de plus facilement identifier le pays et la région où s'est déroulé l'observation qui a été mentionné en ligne sur la plateforme.
- 9- Le consultant ajustera le niveau de zoom à l'ouverture de la carte qui concerne le signalement de manière à ce que la surface des 4 pays suivants soit vu entièrement : Cameroun, Centrafrique, Congo et Gabon.

#### *Coté administrateur*

- 10- Pour faciliter l'administration et la gestion des observations, le consultant doit ajouter au sein du panneau de gestion des observations une colonne indiquant de manière automatique la date à laquelle l'observation a été mise en ligne.
- 11- Toujours au sein de ce panneau de gestion des observations, le consultant devra ajouter une colonne qui indique de manière automatique la dernière date de modification de l'observation par l'utilisateur.
- 12- Au niveau du panneau de gestion des utilisateurs, le consultant doit ajouter une colonne indiquant de manière automatique la date d'inscription de chaque utilisateur.
- 13- Toujours au sein de ce panneau de gestion des utilisateurs, le consultant doit ajouter une colonne supplémentaire indiquant de manière automatique le nombre d'observation posté en ligne pour chaque utilisateur.
- 14- Au niveau des punaises vertes ou rouges (observations validées ou sanctionnées), le consultant doit permettre à l'administrateur d'ajouter s'il le souhaite au sein des fenêtres descriptives de ces punaises vertes ou rouges, un icône « Partager » permettant de partager le lien de la fenêtre descriptive ou du texte via les applications de messagerie du type « Yahoo mail » « Hotmail » et « Google mail » ainsi que via certains réseaux sociaux notamment « Facebook », « Twitter », « Instagram » et Pinterest ».
- 15- Toujours au niveau des punaises vertes ou rouges (observations validées ou sanctionnées), le consultant doit permettre l'administrateur d'ajouter s'il le souhaite au sein des fenêtres descriptives de ces punaises vertes ou rouges, un lien renvoyant à la bibliothèque OBSTER qui est susceptible de stocker d'autres informations plus détaillées de l'observation.

### *Coté utilisateur et administrateur*

16- Le consultant doit ajouter sur la page d'accueil un texte indiquant la date de dernière mise à jour du site et de l'application. Ce texte doit pouvoir être modifiable à tout moment par les administrateurs lorsqu'ils effectuent des mises à jour.

### ***Concernant l'observatoire OBSTER d'une manière générale :***

17- Le consultant doit améliorer le référencement de la page d'accueil ainsi que des 3 applications OBSTER (Bibliothèque, Cartographie, Signalement) auprès des principaux moteurs de recherche (Google, Yahoo, Ask etc.) lorsque l'on tape des mots clés comme (observatoire, terre, Cameroun, accaparement etc.). Les listes des moteurs de recherche et des mots clés seront fournies par le CED.

18- Le consultant doit installer des outils de gestion des flux permettant de vérifier le nombre journalier, hebdomadaire et mensuel de visites pour les 3 applications OBSTER (Bibliothèque, Cartographie, Signalement), ainsi que le nombre de téléchargement des documents de la Bibliothèque OBSTER.

19- Le consultant doit faire en sorte que l'adresse du serveur d'hébergement ne soit jamais visible dans la barre d'adresse lorsque l'on consulte l'observatoire OBSTER, et que seul le nom de domaine choisi y soit inscrit.

### **Description de la 2<sup>ème</sup> phase : Renforcement des capacités des administrateurs**

La 2<sup>ème</sup> phase s'étend sur 15 jours également (à compter de date de validation de la 1<sup>ère</sup> phase. Elle consiste essentiellement à renforcer les capacités des administrateurs de la plateforme OBSTER via 3 modules de formation spécifiques sur les outils de gestion que l'observatoire utilise. Le consultant exécutera 6 jours complets de formation pendant le période impartie pour mettre à niveau les administrateurs sur l'ensemble des outils suivants. Les jours restants il s'attèlera à préparer les supports de formation et rapports de formation et de projet.

- Le premier module de la formation concerne le logiciel « Jumla » permettant d'administrer les pages web de la Bibliothèque OBSTER ;
- Le second module de la formation concerne le logiciel « MapGuide » permettant d'administrer la carte interactive de la Cartographie OBSTER ;
- Le troisième module de la formation concerne l'application spécifique mise en œuvre pour le Signalement OBSTER.

#### ***A l'issue du 1<sup>er</sup> module de formation sur Jumla.***

Les administrateurs de la Bibliothèque OBSTER doivent être en mesure de :

- Modifier les textes eus sein des pages de la bibliothèque ;
- Insérer/supprimer des nouvelles pages ;
- Ajouter/supprimer des documents téléchargeables par les utilisateurs ;
- Animer les forums de discussion ;
- Insérer des liens dynamiques au sein de certaines pages pour une mise en relation avec le Signalement OBSTER.

#### ***A l'issue du 2<sup>ème</sup> module de formation sur MapGuide***

Les administrateurs de la Cartographie OBSTER doivent être en mesure de :

- Ajouter/supprimer des shapefiles au sein de la carte interactive ;
- Paramétrer la symbologie des shapefiles ;
- Paramétrer l’affichage de la toponymie des shapefiles ;
- Paramétrer la légende, l’échelle et les différents cadres d’affichage et niveau de zoom.

#### ***A l’issue du 3<sup>ème</sup> module de formation sur le Signalement OBSTER***

Les administrateurs du Signalement OBSTER doivent être en mesure de :

- Mettre à jour l’application ;
- Ajouter/retirer des punaises d’observation et modifier leur statut ;
- Gérer les inscriptions des utilisateurs ;
- Intervenir en cas d’abus de la part d’utilisateurs.

## **4 – Livrables**

Pour la 1<sup>ère</sup> phase :

- Un rapport d’extension/optimisation décrivant toutes modifications réalisées selon les TDR

Pour la 2<sup>ème</sup> phase :

- Un manuel de procédure (administrateur) concernant les 3 applications OBSTER
- Un manuel de formation (utilisateur) concernant les 3 applications OBSTER

## **5 – Soumission**

Le consultant doit proposer un document synthétique présentant sa méthodologie de travail pour la réalisation des 2 phases successives. Ce document doit contenir obligatoirement un plan de réalisation des améliorations techniques, et un plan de formation sur les outils et logiciels de l’observatoire OBSTER, une proposition financière pour l’hébergement du site web (à la charge du CED) pour les 2 prochaines années à venir pourra être jointe également à la réponse.

Les postulants doivent envoyer leur réponse à : « [contact@cedcameroun.org](mailto:contact@cedcameroun.org) » ou bien vouloir déposer le dossier au siège de l’organisation sis à Etoa-Meki, derrière la Colline de Djoungolo.

La date limite est fixée au 23 février 2018.